



# PRIME EMPLOYÉS

## JUIN 2023

**FGTB**

**Bois et ameublement**  
**Ensemble, on est plus forts**

## Employés

### Prime annuelle

- Vous avez droit à **une prime de 307,94 €** bruts (elle est indexée chaque année)
- Période de référence: juin 2022 à mai 2023
- Calcul sur base des jours de travail effectifs et assimilés
- Si vous travaillez à temps partiel, vous avez droit à la prime au prorata de votre régime de travail
- Si vous quittez l'entreprise ou êtes licencié durant la période de référence, vous avez droit au montant au prorata

### Remarque

Au niveau de l'entreprise, cet avantage peut être transposé en **un avantage équivalent**.

**Info ouvriers et employés CP 126:** [www.fgtbboisetameublement.be](http://www.fgtbboisetameublement.be).

### Des questions?

Contactez votre délégué ou votre section régionale CG.

### Restez informé

Scannez le code QR et inscrivez-vous à notre newsletter.

